



REFLEX



BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°78 NOËL 2007
 tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17. mairie-st.joseph@wanadoo.fr _ site internet www.saint-joseph-de-riviere.fr

Par courrier en date du 18 octobre dernier, Monsieur le Préfet a émis un avis défavorable à notre projet de P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme). Ceci en raison, je cite « de l'insuffisance du contenu du rapport de présentation et de l'évaluation environnementale, absence de la partie orientations d'aménagement ».

Sur le fond, tout en reconnaissant les choix importants qui composent notre dossier et qui ne sont, en aucun cas, remis en cause (ce qui me fait chaud au cœur), il y a lieu, sur la forme de lui apporter des compléments importants...

Ceci, vous l'avez compris, va générer des dépenses supplémentaires et le report à plusieurs mois d'une décision définitive.

Il est aujourd'hui désespérant de constater que les directives administratives et les nouvelles règles liées à la protection de l'environnement sont de plus en plus contraignantes ... et difficiles à mettre en place. Cela fait maintenant plus de six années que les élus travaillent assidûment sur ce dossier, très important pour le devenir de notre commune dans les prochaines décennies.

Fallait-il pour autant tout abandonner ?

Non bien sûr. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes remis au travail afin de faire en sorte que tous les documents supplémentaires demandés soient, le plus rapidement possible, établis et présentés aux services de tutelle.

Chez nous à St Joseph, contrairement aux années précédentes, et c'est tant mieux, l'année 2007 s'est écoulée sans incidents majeurs, marquée par l'achèvement et la continuation des travaux valorisants pour notre commune. Avec toutefois, une ombre au tableau : le nombre très important de nos anciens, mémoires vivantes de notre village, qui nous ont quittés et pour qui j'ai une pensée toute particulière.

Bientôt, mais nous serons en 2008, deux autres chantiers structurants vont voir le jour :
- le foyer de vie avec pour maître d'ouvrage, le centre hospitalier de Saint Laurent du Pont,
- la nouvelle crèche avec pour maître d'ouvrage la Communauté de Communes Chartreuse Guiers.

Un gros travail en perspective. Comme les années précédentes, j'adresse mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui inlassablement oeuvrent pour le bien-être de tous.

Je vous invite à la cérémonie des vœux, le vendredi 4 janvier à 18h30 et vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire

DANS CE NUMERO

Édito du Maire	P1
La Mairie et les Élus	P2
Les Brèves	P3 P4
Les associations	P5 P6
En Chartreuse et aux alentours	P7
Mémento	P8

LE REFLEX

Mairie de St Joseph de Rivière
 Directeur de la Publication
 Commission « Information—
 Qualité de Vie »
 Tirage : 500 exemplaires
 Conception : Mairie de St
 Joseph de Rivière
 Dépôt légal à parution.
 Imprimé par nos soins.

PERMANENCE DES ELUS**MR LE MAIRE**

Le samedi de 10h30 à 12h00
et sur rendez-vous.

Mr OCCELLI 1er Adjoint

Le samedi de 10h30 à 12h00
et sur rendez-vous.

Mr PAGNIEZ Adjoint à l'urbanisme

Le mercredi de 18h00 à 19h00.

**REFORME DES PERMIS
DE CONSTRUIRE**

Cette réforme est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2007, elle simplifie les autorisations : Permis de construire, Permis d'aménager, Permis de démolir et une déclaration préalable.

Construction nouvelle : Chaque fois qu'une ou plusieurs personnes demandent l'autorisation de réaliser des constructions sur un terrain.

Permis d'aménager : Concernent les lotissements de plus de 2 lots, lorsqu'ils prévoient des voies et des espaces publics ou collectifs, lorsqu'ils sont situés dans un secteur sauvegardé ou un site classé (même s'ils ne créent pas de voies ou d'espaces collectifs).
Permis de démolir : Il est destiné à empêcher la démolition de bâtiments protégés. Le permis de construire ou d'aménager autorise la démolition.

Déclaration préalable : lorsque la Surface Hors d'œuvres Brut (SHOB) est supérieure à 2m² et inférieure ou égale à 20 m².

Dépôt des dossiers en Mairie :
Le Mercredi de 9 h à 12 h au guichet, et de 18 h à 19 h lors de la permanence de Mr Jean-Luc Pagniez , Adjoint à l'Urbanisme
Mail : mairie.saintjoseph.urba@orange.fr

**UNE MEDAILLE A ST JOSEPH**

Chaque année, l'association des Maires de l'Isère organise le Congrès des Maires. Cette année, celui-ci était organisé, le samedi 13 octobre, dans la commune d'Estrablin, près de Vienne.

Lors de cette réunion de travail, le Président de l'Association des Maires, Daniel VITTE, a coutume de faire une remise de médailles.

Toute personne élue, qui bénéficie d'au moins vingt années d'activité au sein d'un conseil municipal, peut prétendre à une médaille.

Pour cette séance, nous avons eu la joie de voir St Joseph de Rivière à l'honneur, et notre Maire, Claude DEGASPERI, gratifié de cette médaille pour ses 38 années passées au service des collectivités.

Monsieur GRATALOUP, ancien Président des Maires de l'Isère, s'est employé à la remise de cette belle récompense.

Avec tous nos compliments.

REPAS DES AINES

C'est le dimanche 13 janvier 2008 à 12 heures que Claude DEGASPERI, Maire, les membres du CCAS et des bénévoles accueilleront, à la Salle d'Animation Rurale, les Aînés de notre commune.

En ce début décembre, une invitation sera adressée à chacune des personnes concernées.

Des nouveaux viendront rejoindre les anciens pour ce moment privilégié :

- personnes seules nées en 1937,
- personnes en couple dont un des membres est né en 1932.

Si vous êtes dans ce cas et que vous n'avez pas reçu d'invitation, n'hésitez pas à vous faire connaître en nous appelant, en Mairie, au 07.76.55.21.69.



Partenaire du Conseil Général de l'Isère, la commune de Saint-Joseph-de-Rivière s'investit dans le projet de sauvegarde et de mise en valeur de l'ancienne tuilerie Jay.

Situé au cœur d'un *Espace naturel sensible* du Département de l'Isère, ce site patrimonial est l'objet de la plus grande attention en vue de conserver les traces de la production des tuiles d'argile et l'architecture singulière relative à cette activité artisanale.

Le Conseil général de l'Isère (services « environnement » et « patrimoine culturel » et la Direction territoriale Voironnais Chartreuse), le Parc naturel régional de Chartreuse et la commune de Saint-Joseph-de-Rivière travaillent de concert pour sauvegarder et collecter l'histoire de ce site et des hommes qui l'ont fait vivre.

Trois niveaux d'intervention ont été identifiés par le comité de travail.

Dans un premier temps, des travaux d'urgence de charpente et de couverture seront mis en œuvre durant l'hiver afin de sauvegarder l'ancien four de la tuilerie. Sommaires et temporaires, ces travaux ont pour but de protéger l'existant pour l'avenir et de sécuriser le site.

Ensuite, un cabinet d'architecture et de recherche sera recruté afin de réaliser une étude sanitaire et architecturale du site. Parallèlement, il mènera un travail de recherche sur l'histoire de la tuilerie : son activité et les hommes qui l'ont fait fonctionner. La population de Saint-Joseph-de-

Rivière peut contribuer à ces investigations. En effet, si vous souhaitez partager des anecdotes, des documents iconographiques (archives concernant l'activité, photographies, etc.) ou bien encore des objets qui auraient un lien avec l'ancienne tuilerie, vous pouvez vous présenter en Mairie.

Un répertoire de personnes ressources sera tenu et mis à disposition du cabinet d'architecture à son arrivée. Cette démarche relève du volontariat et la collecte des informations respectera la discrétion de chacun. L'objectif est de contribuer à l'amélioration des connaissances de l'histoire de la tuilerie Jay qui a joué un rôle économique et social dans le développement de la commune.

Enfin, le rapport final du cabinet d'étude sera un outil précieux en vue d'aborder la dernière étape du projet : la restauration et mise en valeur du site.

Le four et la grange seront réhabilités suivant les préconisations architecturales du rapport et un scénario de la valorisation sera retenu en vue de l'intégrer au projet global de valorisation de *l'Espace naturel sensible* pour son ouverture au public.

Mieux connaître dans le but de valoriser pour faire revivre et témoigner de l'histoire artisanale de l'ancienne tuilerie Jay sont les objectifs de ce travail conjoint.



LE GAZ ARRIVE A ST JO !

Une réunion publique est prévue à la Salle d'Animation Rurale de St Joseph de Rivière le **vendredi 25 janvier 2008 à 18h30**, sur les prévisions d'installation d'un réseau gaz sur la commune.

Le SE38 est maître d'ouvrage pour ces travaux. Cette réunion sera animée par G.E.G., l'entreprise retenue pour l'opération sur notre territoire.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Comme chaque année, la bibliothèque a fait sa rentrée d'automne et son fonds s'est enrichi d'une centaine de livres nouveaux pour jeunes et adultes : romans, bandes dessinées, documentaires. De plus, le bibliobus permet le renouvellement de 700 livres tous les six mois.

Peut-être avez-vous « dégusté » des livres sur les marchés d'octobre ? Pour « lire en fête », les livres ont quitté les bibliothèques à l'assaut des marchés. Chaque visiteur recevait un sac sur lequel figurait une petite maxime que l'on devait lire en public. Au milieu des marchands et des étalages, on pouvait aussi écouter les bénévoles de la bibliothèque lire des extraits d'ouvrages. Cette manifestation a eu un franc succès.

Dès le mois d'octobre, et ce tout au long de l'année scolaire, l'équipe accueille les enfants de l'école maternelle et primaire pour le prêt de livres, des lectures à voix haute et des animations diverses. Les petits de la crèche/halte-garderie, comme leurs grands frères ou sœurs, viennent tous les quinze jours écouter des histoires.

Avec la participation de la B.D.I., la bibliothèque accueillera, en 2008, différentes expositions, à savoir :

- l'herbier (en janvier, février)
- Les fées (en mai et juin)
- Le cirque (en septembre et octobre), que vous pourrez découvrir pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque :
- **le mardi de 17h30 à 19h00,**
- **le mercredi et le samedi de 10h00 à 12h00.**

La bibliothèque sera fermée en raison des congés du samedi 22 décembre au jeudi 3 janvier 2008.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.



INSCRIPTIONS ECOLE

Vous pouvez déjà inscrire (et nous vous le conseillons) vos enfants pour la rentrée prochaine 2008-2009, en Mairie les lundi, jeudi et vendredi de 14h00 à 16h00 et les mercredi et samedi de 9h00 à 12h00.

Vous devez vous munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille, du carnet de santé et pour les entrées en maternelle d'un certificat d'aptitude à suivre la vie en collectivité, et pour les plus grands, déjà scolarisés d'un certificat de radiation de l'école de provenance.

Il est très important d'inscrire ses enfants dès maintenant afin d'organiser au mieux les classes.

L'ECOLE ORGANISE LE 3EME COURSE-TON DU 21EME TELETHON LE SAMEDI 8 DECEMBRE

LA POSTE AGENCE COMMUNALE

Le bureau de poste de Saint Joseph de Rivière modifie ses horaires à partir de janvier 2008.

On vous accueillera :

- le lundi, le jeudi le vendredi et le samedi de 8h30 à 12h00,
- Le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.



FAMILLES RURALES

Depuis quelques années, l'association Familles Rurales de St Joseph de Rivière œuvre pour permettre la pratique d'activités et l'organisation de sorties à la demande des Riviérois.

L'A.F.R. est heureuse de constater qu'elle réussit à répondre à quelques souhaits de la population, même si elle doit affronter des soucis matériels et financiers.

Vente de fleurs pour la fête des mères, de moules-frites, de calendriers (dont une partie est reversée à l'ADMR de St Laurent du Pont) et le don des « Petits Loups » sont les seules ressources de l'AFR.

Cours de step.

Ils ont débuté fin octobre avec un grand succès.

Une vingtaine d'ados et de jeunes femmes se « défontent » en musique tous les vendredis de 18h00 à 19h00, encadrés par Catherine GAMON de Voreppe (éducatrice sportive diplômée).

Ces cours sont mixtes et nous attendons des messieurs désireux d'entretenir leur forme en faisant un peu d'exercice. Alors messieurs, à vos marches !

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire, tous les niveaux sont acceptés.

L'AFR a pris en charge une partie du coût de ces cours pour que chacune et chacun puissent y participer.

L'adhésion à l'année : - adultes 100€
- moins de 20 ans 70€.

Renseignements au 04.76.55.17.74

Voyages.

Les 29 et 30 septembre, une soixantaine de personnes est partie à la découverte de Cassis et ses calanques, de Martigues et de Marseille (avec ambiance coupe du monde de rugby...)

Pour ce printemps, un projet plus ambitieux est en cours de préparation. En effet, vu le succès et l'enthousiasme des Riviérois pour ces voyages, le week-end de Pâques 2008 (3 jours) a été retenu pour la première sortie de l'année. La destination reste à préciser (recherche de voyage au tarif raisonnable...) Comme chaque année à cette époque, les « dames » de l'AFR vous proposeront le calendrier de l'ADMR, et vous remercient par avance de l'accueil chaleureux que vous leur réservez.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

SECOURS POPULAIRE

Bilan « famille de vacances », accueil familial.

Cette année, Jean-François MOLLARD se félicite, puisque d'une famille pour 2003, cinq familles se sont manifestées en 2007.

Brayan est venu à Villette :

« on est allés à la piscine, c'était super! j'aimerais bien le revoir » Antoine.

Jennifer est revenue à Miribel
« heureuse d'avoir participé aux dix soirées des Historiales comme figurante » Mme DEBON Thierry

Léa est revenue à Miribel

« retrouvailles très attendues avec Léa qui depuis 3 ans commence à faire partie de la famille » Nathalie BISANCON.

Marian est venu à Miribel

« on s'est bien amusé, Marian a été super sympa. On a échangé nos façons de vivre, on essaye de ne pas perdre contact » Famille VERDET.

La famille BERGER de Miribel n'a pas eu d'enfant, la tranche d'âge ne correspondait pas avec celle de leurs petits enfants. Je pense qu'elle sera satisfaite en 2008.

Deux enfants venaient du comité de Grenoble, un du comité de Vienne et l'autre du comité de l'Essonne.

Bravo et merci à ces familles qui ont accueilli bénévolement ces enfants pendant leurs vacances.

Opération Père Noël Vert

Veillez déposer jouets, jeux, livres, friandises aux heures d'ouverture de la bibliothèque municipale, jusqu'au mercredi 12 décembre 2007.

ECHO ALPIN

Audition des élèves de l'école de musique, le mercredi 6 février à 18h00 à la Salle d'Animation Rurale de St Joseph de Rivière.

Les enfants invitent toute personne intéressée. Entrée gratuite.

LES P'TITS LOUPS

L'association organise le 26 janvier 2008, à la Salle d'Animation Rurale une soirée théâtre.

Une heure trente de comédie tout public, « A fond la caisse » interprétée par la troupe « Les Branchés du Théâtre ». Tout se passe dans les vestiaires d'un supermarché...



Sapins de Noël 2007

Noël approche, pensez à commander votre sapin à l'Echo Alpin

Les membres de l'association musicale de St Joseph de Rivière vous proposent un choix varié de sapins de Noël.

Comment faire?

Remplissez le bon ci-dessous et déposez-le dans les urnes placées chez les commerçants du village, à la poste et à la mairie avant le **07 décembre 2007 au soir**.

Ou commandez par téléphone en appelant

Robert Aurel : 04 76 55 48 88

Patricia Piccarreta : 04 76 55 19 93

Les sapins seront livrés par les membres de l'Echo Alpin à votre domicile le samedi 8 décembre de 14 à 16 heures.

Vous paierez votre sapin quand vous en prendrez livraison.

Mr, Mme, Mlle

Adresse précise:

Téléphone : / / / /

Email :

Commande (cochez la case de votre choix)

épicéa sur croisillon
 1,5-2m: 17 Euros

épicéa raciné en conteneur
 1,25-1,5 m : 29 Euros

sapin de Nordmann sur croisillon
 1,2-1,5m: 24 Euros

sapin de Nordmann raciné
en conteneur (*quantité limitée*)
 1-1,25 m : 34 Euros

Le sapin de Nordmann a la particularité de garder ses aiguilles beaucoup plus longtemps que l'épicéa.

Ne pas jeter sur la voie publique

NOUVELLES DU PAJ

L'espace jeunes (dans le local des associations) est ouvert tous les samedis, de 14 heures à 16 heures sauf pendant les vacances.

Viens rejoindre Elsa l'animatrice du PAJ, pour jouer, discuter, monter des projets ou des sorties...

A bientôt.

DECHETTERIE

Rappel des horaires de la déchetterie :

Le mardi et le mercredi de 8h00 à 12h00

Le jeudi de 10h00 à 18h00

Le vendredi de 14h00 à 18h00

Le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

UN MESSAGE DE L'INFOPAC38
LE MONOXYDE DE CARBONE

L'hiver arrive, gare aux intoxications au monoxyde de carbone !

Le monoxyde de carbone est responsable de 6 000 intoxications par an en France et de près de 3 000 décès.

Ce qu'il faut savoir en 4 points :

1- ce n'est pas un gaz qu'il faut prendre à la légère.

C'est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz, charbon, essence...

Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang. Attention il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.

2- une mauvaise combustion et une mauvaise aération sont les causes du danger.

- les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus,
- une mauvaise aération du logement,
- des fumées mal évacuées

3- les gestes simples pour éviter les intoxications.

- faites vérifier, chaque année, vos installations par un professionnel : chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, conduits d'aération.
 - Aérez votre logement, même en hiver
 - Ne bouchez jamais les entrées d'air.
- Attention, n'utilisez pas pour vous chauffer, des chauffages d'appoint en continu ou des appareils non destinés à cet usage.

4- les bons réflexes si vous soupçonnez une intoxication.

Maux de tête, nausées et vomissements sont les symptômes les plus fréquents d'une intoxication.

En cas de suspicion :

- aérez immédiatement les locaux en ouvrant les portes et les fenêtres.
- Arrêtez vos appareils à combustion, si possible.
- Évacuez les locaux et bâtiments
- Appelez les secours.
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel





LES MESSES A ST JOSEPH DE RIVIERE

DECEMBRE

Dimanche 6 : messe à 11h00.

Mercredi 19 : 10h45, Noël des enfants du caté

mardi 25, messe à 9h00



JANVIER

Samedi 5, messe à 18h30

Dimanche 20, messe à 11h00

MEMENTO

CALENDRIER 2008

DES MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE

JANVIER

Vendredi 4	Vœux du Maire	Municipalité
Dimanche 13	Repas annuel des Aînés	CCAS
Samedi 26	soirée théâtre	Petits Loups

FEVRIER

Dimanche 3	boudins	Pompiers
Vendredi 8	Sainte Agathe	Ass Familles Rurales
Dimanche 17	Repas «Diane du Choroland»	Chasse

MARS

Samedi 8	Concert de Printemps	Echo Alpin
Samedi 15	St Joseph	Comité des Fêtes
Samedi 29	loto	Sou des Ecoles